



La Chronique de CORBY

Fête patriotique

Nous vous invitons toutes et tous très cordialement à participer à la soirée commémorative de la Fête nationale du 1^{er} août qui sera célébrée

le mercredi 1^{er} août 2012

aux alentours de la grande salle.

Dès 19h.00, restauration et boissons seront servies, à prix modérés, à la grande salle.

Dès 21h.00, se déroulera la partie officielle, autour du feu, qui se terminera par un feu d'artifice.

Pour éviter tout incident et pour que la fête soit réussie jusqu'au bout, nous demandons à chacune et chacun d'observer la plus grande prudence et de prendre toutes les précautions nécessaires lors du lancement de fusées ou autres engins pyrotechniques.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de cette soirée.



Aucune autre information ne vous sera adressée concernant l'organisation de la Fête nationale.

Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 25 juin 2012.

- **Comptes 2011**

Le Conseil général, sous la présidence de M. Philippe Zuppinger, a accepté les comptes de l'année 2011 qui bouclent avec un excédent des revenus de fr. 45'755.43 pour des totaux égaux de fr. 1'613'943.45.

- **Rapport de la sur la gestion et les comptes de l'année 2011**

Les conseillères et conseillers ont approuvé la gestion de l'année 2011 dont nous communiquons ci-après quelques points.

Administration générale

La mise en application du Plan Directeur Cantonal nous contraint à mettre en veilleuse le dossier de révision de notre plan des zones.

Le projet de fusion a quant à lui bien avancé. Les groupes de travail devraient finaliser leurs rapports pour cet automne. Un planning a été établi par le Comité de pilotage pour la suite à donner à cette ébauche.

Dans la mesure où tout se passe pour le mieux, le début de la nouvelle commune est prévu pour le 1^{er} janvier 2015. Bien entendu, des séances d'information seront organisées avant de passer au vote des Conseils généraux et aux urnes pour la décision finale de la population.

Parcs et promenades

Comme chaque année, la police phytosanitaire, qui appartient au service de l'agriculture, a demandé à la Municipalité d'inspecter deux zones de notre commune afin de déceler des plantes porteuses du feu bactérien. L'inspection n'a pas révélé de cas suspects. Les propriétaires sont toutefois vivement encouragés à observer et signaler les cas suspects.

Prochainement, les deux surfaces engazonnées, côté Nord de l'église et en dessous du collège, feront l'objet d'un aménagement paysager. Vers l'église il est également prévu d'y inclure un témoignage sous la forme d'une plaque commémorative ou d'une œuvre, en la mémoire de Mlle Marguerite Meyer, qui, nous le rappelons, s'était montrée particulièrement généreuse envers notre commune.

Forêts

La Municipalité a décidé de reconduire le contrat de bail forestier avec le Triage de Molondin pour les trois prochaines années soit de 2012 à 2014.

Routes, chemins

Nous avons entrepris la réfection du chemin de la Crausaz et la réfection d'une partie du chemin bétonné qui relie la Rupe à la route cantonale.

Travaux

COSVEGAZ SA, qui est l'entreprise qui alimente les communes de la région en gaz, a fait en date du 9 février 2011 une séance d'information aux propriétaires de bâtiments de la commune. Suite à cette information, les propriétaires ont dû répondre à un questionnaire pour estimer les besoins. COSVEGAZ SA a reçu plusieurs demandes de raccordements (à court, moyen et long termes). En réponse à ces demandes, COSVEGAZ SA a informé la Municipalité de son intérêt à installer le gaz dans notre village. Les travaux pourraient débuter en automne 2013 par l'extension de la conduite depuis Pomy. S'en suivrait la création d'un réseau de distribution dans le village... affaire à suivre donc....

Déchetterie

Concernant les déchets verts et les branches, nous avons amené deux remorques de 25 m³, soit 28'500 kg à la compostière de Chavornay pour la somme de fr. 4'900.--. C'est un coût beaucoup trop élevé, nous allons étudier le problème.

Taxe ordures : Nous sommes hors-la-loi par rapport à la législation fédérale depuis janvier 2012 et nous allons nous mettre en conformité.

Eau potable

Les analyses sont conformes aux normes.

Le réseau "la Menthue" compte trois nouvelles communes : Vuissens, Belmont et Suchy.

STEP

La déshydratation des boues se déroule conformément aux prévisions.
Pour Cronay en 2011 : 179 m³ de boues séchées.

Ecoles

Année de transition en 2011 pour l'établissement scolaire d'Yvonand : le nouveau collège de Pomy a officiellement été inauguré, des travaux de réfection ont été agendés pour le plus ancien bâtiment du collège de Brit à Yvonand et le projet d'extension de ce site suit son cours.

L'Association scolaire prépare activement l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire qui s'inscrira dans le cadre d'HarmoS. De grands changements sont attendus pour la rentrée scolaire 2013, qui se traduisent par le début de l'école obligatoire dès l'âge de 4 ans, une nouvelle refonte de la scolarité avec le regroupement du secondaire en deux voies : générale (VG) et pré-gymnasiale (VP) et l'accueil parascolaire avec comme principaux impacts pour les communes, l'introduction de la surveillance des devoirs et des repas organisés dans le cadre scolaire.

Réseau pour la petite enfance (FAJE)

A l'heure actuelle, plus de 90% des communes du canton font partie d'un réseau. La proximité directe avec Yverdon et les enfants scolarisés à Yvonand ont, jusqu'ici, contraint la Municipalité à ne pas se rallier à un réseau. Fin 2011, la garderie des Oursons à Ursins s'est rattachée à Yverdon. Dès lors, une adhésion à un réseau FAJE nous semble inéluctable et un rapprochement avec Yvonand ou Yverdon est étudié en tenant compte des conditions financières, du taux d'occupation déjà élevé voire saturé dans les différentes structures de places d'accueil préscolaire et la situation des cinq autres communes faisant partie du projet de fusion.

Swisscom TV

Début 2011, c'est aussi la mise en service de Swisscom TV avec le haut débit via la fibre optique (VDSL). Cette technologie permet de bénéficier de connexions plus rapides et l'accès aux services de télévision par Internet.

- **Arrêté d'imposition pour l'année 2013**

Tous les impôts sont reconduits sans changement par rapport à l'année 2012.

- **Régionalisation du service en matière de défense incendie et de secours**

Les conseillères et conseillers ont accepté l'adhésion de notre commune à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours et les statuts de cette association.

- **Demande d'un crédit de fr. 100'000.-- pour la réfection du chemin des Ecoliers et du chemin de la rue du Collège 12-14**

Le Conseil général a accordé à la l'autorisation d'effectuer les travaux de réfection du chemin des Ecoliers et du chemin de la rue du Collège 12-14.

* * * * *

Réfection du chemin des Ecoliers

Des travaux de réfection du chemin des Ecoliers vont être entrepris prochainement.

Nous prions et remercions les usagers de ne pas considérer ce chemin comme un axe principal des routes de notre commune et de ne pas l'utiliser comme transit.

Sécurité routière dans le village

Dans le Corby de février 2009, nous avons publié les résultats des mesures de comptage des véhicules aux entrées et sorties de notre village.

Depuis, nous avons pris quelques mesures pour sécuriser le trafic, fermeture de petites ruelles et marquage des priorités de droite.

Nous devons encore malheureusement constater que des usagers de la route, voitures, véhicules agricoles et autres, roulent beaucoup trop vite dans le village.

La plus grande majorité du trafic à l'intérieur de notre localité émane des habitants de notre village.

Nous aimerions encore une fois vous sensibiliser afin que chacune et chacun prennent conscience de ses responsabilités de conductrice/teur et fassent preuve de respect pour ses co-citoyens et les enfants de notre village.

Nous avons la chance de vivre dans un village situé en dehors du trafic de transit. Sachons en profiter et levons le pied dans le village. Nous vous en serons tous reconnaissants.



* * * * *

Pistes de pétanque

En raison du projet de construction d'un bâtiment sur l'emplacement du terrain de pétanque actuel, le club de pétanque Cron'boules va déplacer son lieu d'entraînement sur le terrain de football ou des pistes de pétanque seront aménagées dans le courant de l'été par la commune.

Conseil général

Législature 1^{er} juillet 2011 - 30 juin 2016

Période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013



Président du Conseil général - 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013
Zuppinger Philippe

Vice-président du Conseil général - 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013
Moccand Daniel

Secrétaire du Conseil général - législature 2011-2016
Glauser Claire-Lise

Huissier - législature 2011-2016
Viquerat Raymond

Scrutateurs - 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013
Carrel Sylvie - Métraux Yan

Scrutateurs suppléants - 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013
Chaillet Jacques - Marquart Isabelle

Commission de gestion - 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013
Bron Maxime - Chambaz Dominique - Chardonnens Didier - Gürber Thomas -
Meystre Viviane
Suppléant : Castro Carlos

Délégués Association d'amenée d'eau La Menthue - législature 2011-2016
Chaillet Jacques - Chambaz Dominique - Chardonnens Didier

Déléguée à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) - législature 2011-2016
Carrel Sylvie

Déléguée suppléante à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) - législature 2011-2016
Gürber Annick

Commission communale de recours - législature 2011-2016
Magenat Alfred – Chauvy Pierre - Plantier Djamilah
Suppléant : Flaction Bernard

Site Internet

Dans le courant du printemps, une nouvelle version de notre site Internet a été mise en service.

Nous vous invitons à consulter ce site. Vous y trouverez de nombreuses informations sur notre commune et la vie du village.



CRONAY

ACCUEIL

COMMUNE

INFOS PRATIQUES

GRANDE SALLE

HISTOIRE

GALERIE DE PHOTOS

Accueil

Bienvenue sur le site Internet de la commune de Cronay

Notre site se veut à la fois source de renseignements pratiques et reflet de l'animation de notre village.

Nous espérons que vous y trouverez les informations que vous recherchez. Si vous avez des suggestions, des commentaires, souhaitez voir d'autres rubriques dans notre site ou voulez réagir à un événement touchant notre commune: [contactez-nous!](#)



© Thierry Schafer

< Juillet 2012 >

L	Ma	Me	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

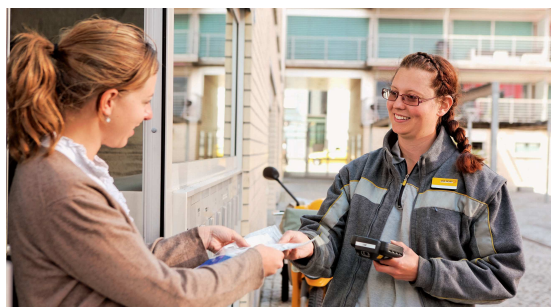
1er août
[Fête nationale](#)
Grillades, feu et discours à partir de 19h00

25 août
[Tournoi interclubs de pétanque](#)
Terrains de Cronay à 13h00

Copyright © 2012 Commune de Cronay. All Rights Reserved.
Site réalisé par la section informatique de l'Orif | Powered by Joomla!

Les personnes qui détiendraient des photos de notre village peuvent nous les faire parvenir pour les mettre sur ce site. D'avance nous vous en remercions.

La Poste



L'Office de poste de Pomy fermera ses portes le vendredi 5 octobre 2012 à 9h00.

Notre village continuera de bénéficier du service à domicile que nous vous encourageons à utiliser.

Vous avez la possibilité de régler des factures ou de remettre des lettres et des colis à la factrice/au facteur. En passant une

commande au préalable, vous pourrez aussi obtenir des timbres-poste ou des espèces de votre compte postal.

Ce qui va changer avec la fermeture de l'Office de Pomy.

En cas d'absence lors du passage de la factrice/du facteur chez vous, le retrait d'envois avisés se fera à l'Office de poste d'**Yverdon-les-Bains 1**.

Mais vous avez aussi la possibilité de demander un deuxième passage pour la remise de l'envoi avisé. Consulter à cet effet les informations mentionnées sur l'avis de retrait déposé par la factrice/le facteur dans votre boîte aux lettres.

* * * * *

CarPostal

Fin 2011, CarPostal améliorerait son réseau de lignes de bus avec de nouvelles liaisons, des courses supplémentaires et une simplification de l'horaire grâce à une majorité de courses circulant du lundi au vendredi, y compris durant les vacances scolaires, et des horaires cadencés faciles à retenir.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Internet de CarPostal www.carpostal.ch/ouest ou à l'adresse suivante :

CarPostal Suisse SA,
Région Ouest
Avenue de la Gare 6
Case postale 906
1401 Yverdon-les-Bains

Téléphone : 0848 40 20 40

E-mail: ouest@carpostal.ch



Biodiversité - patrimoine arboré communal

Les arbres sont des éléments centraux du paysage et jouent un rôle important d'un point de vue écologique. Ils ont également des fonctions particulières et irremplaçables.

Planter un arbre est un engagement à long terme qui implique un choix réfléchi. Afin d'assurer la réussite du renouvellement de ce patrimoine, le choix d'un arbre adapté à sa région et à ses contraintes est primordial. Il convient également de faire un choix en fonction de la vocation et de l'utilité future de l'arbre.

Pour conserver et enrichir la biodiversité, nous conseillons de planter des espèces indigènes et des arbres fruitiers mi-tige ou haute-tige. Elles sont en effet les mieux adaptées à leur environnement car elles y ont évolué depuis très longtemps. Elles sont également les plus représentatives du patrimoine historique et communal vaudois.

* * * * *

Feu bactérien

Le feu bactérien est une maladie dangereuse des plantes de la famille des rosacées. Elle est causée par une bactérie et peut provoquer des dégâts économiques importants dans les cultures fruitières, les pépinières et les vergers haute-tige.

Les arbustes sauvages et d'ornement contaminés jouent un rôle essentiel dans la propagation de la maladie. La production et la mise en circulation de végétaux du genre *Cotoneaster* et du genre *Stravaesia* sont interdites.

Tous les propriétaires fonciers sont invités à observer régulièrement leurs plantes et à les faire contrôler en cas de doute. **Tout cas suspect de feu bactérien doit être annoncé, sans délai, à la Municipalité.**

Plantes hôtes

Les arbres fruitiers à pépins, et certaines plantes ornementales et forestières sont sensibles au feu bactérien. La plupart des variétés érigées de cotonéasters sont considérées comme très sensibles au feu bactérien.

Les cotonéasters et *Photinia*, sont interdits de multiplication, de plantation et d'importation sur l'entier du territoire suisse.

Symptômes du feu bactérien



Les symptômes typiques du feu bactérien sont, par exemple, une feuille noircie depuis la base en suivant la nervure centrale, la présence de liquide jaunâtre collant sur une jeune pousse nécrosée ou une branche brune en forme de crosse sur laquelle les feuilles ne sont pas tombées.

Association "Jeux" roule pour Toi Halte-Jeux Itinérante du Jura nord Vaudois

L'Association « Jeux roule pour Toi » va ouvrir une halte-jeux itinérante à Pomy, le mercredi matin, dès le 15 août 2012. Cette structure est agréée par le Service de la protection de la Jeunesse. Elle accueillera des enfants âgés de 18 mois à 5 ans de toute provenance et pouvant habiter notre commune ou les communes voisines. Cette halte-jeux ne fait pas partie d'un réseau, elle offre donc le même prix à tout le monde. La réservation est journalière, il n'y a donc pas de liste d'attente sur plusieurs mois. Elle pourra garder un enfant par tranche de demi-journée avec un maximum de 15 enfants à la fois. Son but principal est de venir en aide aux parents ayant besoin de faire garder leurs enfants, parfois dans l'urgence, c'est pourquoi elle offrira également la possibilité de déposer l'enfant sans réservation pour peu que la limite de 15 enfants soit respectée.



Pour plus d'information vous pouvez consulter leur site internet :
www.jeuxroulepourtoi.ch ou tél. 079/426.40.60, info@jeuxroulepourtoi.ch

* * * * *

Calendrier des manifestations

Août 2012

Lundi 1er août Fête Nationale à la grande salle

Samedi 25 août Tournoi interclubs de pétanque

Septembre 2012

9 septembre Brunch paroissial à la grande salle





AUX PERSONNES AIMANT CHANTER DES CHANSONS FRANCOPHONES CONTEMPORAINES

Nous sommes quelques dames habitant le village et avons pour projet de créer un chœur mixte afin de nous retrouver une fois par semaine (à voir...) pour partager de bons moments en chansons et ainsi contribuer à la vie associative de notre village.

L'envie est venue suite aux prestations d'un chœur, contribuant à la bonne ambiance du caveau lors du dernier Giron de la Menthue.

Toutes les personnes intéressées sont priées de contacter Mme Annick Gürber au 079'249'42'00 ou par courriel agurber329@gmail.com.



Annick Gürber Sylvia Chambaz Ariane Bovet Catherine Brodard

Très bon été à



**toutes et à
tous**

